

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARALDITE® 403 RESIN

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA  
Adresse : Everslaan 45  
3078 Everberg  
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41  
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global\_Product\_EHS\_AdMat@huntsman.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:  
ANGERS: 02 41 48 21 21  
BORDEAUX: 05 56 96 40 80  
LILLE: 0 825 812 822  
LYON: 04 72 11 69 11  
MARSEILLE 04 91 75 25 25  
NANCY: 03 83 32 36 36  
PARIS: 01 40 05 48 48  
RENNES: 02 99 59 22 22  
STRASBOURG: 03 88 37 37 37  
TOULOUSE: 05 61 77 74 47  
EUROPE: +32 35 75 1234  
France ORFILA: +33(0)145425959  
ASIA: +65 6336-6011  
China: +86 20 39377888  
+86 532 83889090  
India: + 91 22 42 87 5333  
Australia: 1800 786 152  
New Zealand: 0800 767 437  
USA: +1/800/424.9300

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine

## ARALDITE® 403 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	28064-14-4 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 30 - < 50
copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine	9072-62-2 -	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Conseils généraux               | : S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.<br>Traiter de façon symptomatique.<br>Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.       |
| En cas d'inhalation             | : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.<br>Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  |
| En cas de contact avec la peau  | : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.<br>En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.<br>Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.<br>Enlever les lentilles de contact.<br>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion              | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.   |

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) à notre connaissance.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de métaux  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Équipement de protection individuel, voir section 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Température de stockage : 2 - 40 °C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® 403 RESIN

Version 1.0      Date de révision: 30.09.2019      Numéro de la FDS: 400001008258      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

recommandée

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VME (poudre)	5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
silice	7631-86-9	TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m3	2004/37/EC
Information supplémentaire	Agents cancérigènes ou mutagènes			

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
silice	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4 mg/m3

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle  
Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : 10 - 480 min

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Matériel	: Gants en néoprène
Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: pâte
Couleur	: gris
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: env. 7 (20 °C) Concentration: 500 g/l
Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: 245 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Vitesse de combustion	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® 403 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Pression de vapeur	: < 0,0001 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: 1,35 (25 °C)
Densité	: 1,35 g/cm <sup>3</sup> (25 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: pratiquement insoluble (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 1 200 000 - 1 700 000 mPa,s (25 °C)
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® 403 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Des bases fortes

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : oxyde d'aluminium  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Composants:

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2 000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

##### Composants:

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2 000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine:

Espèce: Pas d'information disponible.

Evaluation: Irritant

Résultat: Irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant pour les yeux.

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine:

Espèce: Pas d'information disponible.

Evaluation: Produit irritant modéré pour les yeux

Résultat: Irritant pour les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Pas d'information disponible.

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Evaluation: Donnée non disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales****Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique

Résultat: positif

: Concentration: 0 - 5000 ug/plate

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® 403 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: positif

### Composants:

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Germe  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0 - 5000 mg/kg  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

#### Composants:

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 24 mois  
Dose: 15 mg/kg  
Fréquence du traitement: 7 quotidien  
Méthode: OCDE ligne directrice 453  
Résultat: négatif

Espèce: Souris, mâle  
Voie d'application: Dermale  
Durée d'exposition: 24 mois  
Dose: .1 mg/kg  
Fréquence du traitement: 3 quotidien  
Méthode: OCDE ligne directrice 453  
Résultat: négatif

Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Dermale  
Durée d'exposition: 24 mois  
Dose: 1 mg/kg  
Fréquence du traitement: 5 quotidien  
Méthode: OCDE ligne directrice 453  
Résultat: négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

### **Toxicité pour la reproduction**

#### Composants:

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

**Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Dermale  
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 60 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible  
- Evaluation

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**Toxicité à dose répétée****Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOAEL: 50 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 14 WeeksNombre d'expositions: 7 d  
Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Rat, mâle et femelle  
NOEL: 10 mg/kg  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 5 d

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Souris, mâle

NOAEL: 100 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 3 d

Méthode: Toxicité subchronique

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Donnée non disponible

**Toxicité par aspiration**

Donnée non disponible

**Expérience de l'exposition humaine**

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

**Toxicologie, Métabolisme, Distribution**

Donnée non disponible

**Effets neurologiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Ingestion: Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Composants:**

## ARALDITE® 403 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,5 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Type de Test: Essai en statique  
 Substance d'essai: Eau douce  
 Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,7 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Type de Test: Essai en statique  
 Substance d'essai: Eau douce  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,7 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Type de Test: Essai en statique  
 Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 9,4 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Type de Test: Essai en statique  
 Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l  
 Durée d'exposition: 3 h  
 Type de Test: Essai en statique  
 Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l  
 Durée d'exposition: 21 d  
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
 Type de Test: Essai en semi-statique  
 Substance d'essai: Eau douce  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 67 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 90 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Biodégradabilité : Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des eaux usées)  
 Concentration: 20 mg/l

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 5 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)  
pH: 4  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)  
pH: 9  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)  
pH: 7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

copolymre de polypropylneglycol et d'pichlorhydrine:

Biodégradabilité : Résultat: N'est pas biodégradable.  
Biodégradation: 7 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 302B

Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 8 - 27 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,242 (25 °C)  
octanol/eau pH: 7,1  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

**12.4 Mobilité dans le sol****Composants:**

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether:

Répartition entre les : Koc: 445  
compartiments  
environnementaux

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**12.6 Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.  
Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****IATA**

**14.1 Numéro ONU** : UN 3082

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** : 9

**14.4 Groupe d'emballage** : III

Étiquettes : Class 9 - Miscellaneous dangerous substances and articles

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964



**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

**IMDG**

**14.1 Numéro ONU** : UN 3082  
**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** : 9  
**14.4 Groupe d'emballage** : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
**14.5 Dangers pour l'environnement**  
Polluant marin : oui

**ADR**

**14.1 Numéro ONU** : UN 3082  
**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** : 9  
**14.4 Groupe d'emballage** : III  
Étiquettes : 9  
**14.5 Dangers pour l'environnement**  
Dangereux pour l'environnement : oui

**RID**

**14.1 Numéro ONU** : UN 3082  
**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(EPOXY PHENOL NOVOLAC RESIN)  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** : 9  
**14.4 Groupe d'emballage** : III  
Étiquettes : 9  
**14.5 Dangers pour l'environnement**  
Dangereux pour l'environnement : oui

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation - : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® 403 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

Future sunset date

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : 51  
(R-461-3, France)

Installations classées pour la protection de l'environnement : 4511  
(Code de l'environnement R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**ARALDITE® 403 RESIN**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

**Inventaires**

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour phrase H**

H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
2004/37/EC	: Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2004/37/EC / TWA	: moyenne pondérée dans le temps
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

**Information supplémentaire**

**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® 403 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	30.09.2019	400001008258	Date de la première version publiée: 30.09.2019

Date d'impression 27.07.2023

D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.